



Abus envers une personnes agees sur un contrat de chauffage élect

Par **baudhuin muriel**, le **06/03/2009** à **12:59**

bonjour, ma mère de 75 ans a été contacté par téléphone par une entreprise de chauffage. Elle se chauffe actuellement au charbon et c'est dit que un chauffage électrique été une bonne solution. Coût de l'installation électrique 12 000 euros. L'entreprise est passée, lui a fait signé un contrat en lui disant qu'elle ne rembourserait que 100 euros par mois sur 5 ans. Elle accepte, signe et se retrouve actuellement avec des remboursement de 300 euros par mois. l'entreprise a mis 15 jours pour lui faire toute l'instalation. Que faire car, nous ces enfants n'étions pas au courant!! Merci de votre réponse. Mme BAUDHUIN Muriel